



**Confédération Internationale
de la Société de Saint Vincent-de-Paul
Conseil Général International
16^e Président Général**



Lettre 60/2018
Paris, 3 décembre 2018.

Projet "Club de Traducteurs"

Aux Conseils Nationaux, aux membres de la Structure Internationale

Objet: Lancement du projet "Club de Traducteurs".

Chers Présidents des Conseils Supérieurs,

Chers membres de la structure internationale,

1. Il est bien connu que les frais de traduction et d'interprétation simultanée sont l'une des principales dépenses du Conseil Général International pour les manifestations internationales ainsi que pour la publication des nouvelles et des documents de formation sur le site Internet de la Confédération (www.ssvpglobal.org).

Toutes les informations doivent être publiées simultanément en français (langue officielle) et dans les autres langues co-officielles de la Société de Saint-Vincent-de-Paul : anglais, espagnol, portugais et mandarin (points 1.4 et 1.4.1 des statuts de la Confédération Internationale). Les textes doivent être publiés dans la norme cultivée de chaque langue, sans défauts ou mots qui pourraient prêter à confusion ou être mal interprétés.

3. Afin de réduire autant que possible le coût des services de traduction et de réduire les coûts actuels, le Conseil Général International a lancé le projet "Club des Traducteurs", qui vise à inviter les Vincentiens ayant des compétences linguistiques à nous aider dans cette tâche importante de traduction des textes d'actualité et de formation.

4. Les candidats intéressés à rejoindre le Club des traducteurs doivent remplir les critères suivants :

- a) être membre actif de la SSVP, employé ou membre d'une branche de la Famille Vincentienne, depuis au moins 5 (cinq) ans ;*
- b) connaître en profondeur le charisme vincentien, la Règle de la SSVP, le rôle institutionnel du Conseil Général, la terminologie adoptée dans la SSVP et la tradition vincentienne ;*
- c) avoir des connaissances linguistiques ;*
- d) être disponible pour faire au moins une traduction par semaine, avec un maximum de 30 lignes de texte, sur des sujets liés à la communication ou à la formation.*
- e) préserver la confidentialité des informations et ne jamais les divulguer avant la date à laquelle les documents seront officiellement mis à disposition par le Conseil Général.*

5. Le service du "Club des Traducteurs" est une activité bénévole, n'impliquant aucun type de rémunération, salaire ou compensation financière. Les participants du Club signeront un "Engagement de Volontariat" dans lequel il sera stipulé que l'adhésion au projet se fait sans aucun type de rémunération et

que les volontaires s'engagent à traiter les sujets confidentiellement, sans divulguer le contenu des documents qui seront traduits.

6. Les personnes intéressées peuvent envoyer un e-mail au Département de Communication du Conseil Général International (cgi.chair-coms@ssvpglobal.org) à l'attention de Carlos Lafarga, en fournissant les données demandées dans le formulaire ci-joint (annexe).

7. Pour ceux qui souhaitent participer au "Club des Traducteurs", il est préférable de s'engager pour UNE ANNEE au moins. Le Conseil Général apprécie grandement ce service de nos bénévoles, car cela signifie qu'une importante somme d'argent est ainsi économisée, somme consacrée à renforcer d'autres actions et projets internationaux, et pour le bénéfice de ceux qui en ont le plus besoin.

8. A la fin de la première année de service au Conseil Général, les membres du Club recevront un diplôme de reconnaissance spécial, signé par le Président Général, en guise de reconnaissance.

9. Nous remercions chaleureusement les Conseils Supérieurs pour leur aide dans la diffusion de cette lettre, et nous espérons que beaucoup de Vincentiens se mettront au service de la Confédération dans cette noble mission de contribuer à la communication et à la formation vincentiennes.

Servir dans l'espoir,

Carlos Lafarga
Communication



Renato Lima de Oliveira
16^e Président Général

ANNEXE
Fiche d'information sur les bénévoles

Nom complet	
Branche d'appartenance (SSVP ou autre branche de la Famille Vincentienne)	
Date d'entrée à la SSVP ou dans la Famille Vincentienne	
Nom de la Conférence (si vous êtes membre de la SSVP)	
Ville et pays	
Courrier électronique	
Portable / GSM	
Compte Skype	
Compte WhatsApp	
Langue maternelle	
A partir de quelle (s) langues pourriez- vous faire des traductions ?	

Fait à : _____

date: ____ / ____ / ____.

Signature du bénévole